

Décision

Générale

colonial

Décision n° 109-426-1932 Rappariements.

n° 109-426-1932

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
27 mai 1932

Numéro JO
n° 426 du 31/05/1932

Date du numéro
31 mai 1932

TEXTE INTÉGRAL

il est accordé, à titre d'« indigente », à Mlle Lohr : 1° Un billet de passage à bord d'un paquebot de la Compagnie des. M essageries M aritimes, de Djibouti à Port-Saïd, en 3e classe; 2° La somme de 200 francs, montant d'un billet de chemin de fer à la dernière classe, de Port-Saïd au Caire et frais accessoires. La dépense résultant de ce rapatriement sera imputée au chapitre 15, article 1er, du budget local de la colonie.